



**MAIRIE**  
**42330 CUZIEU**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres

En exercice 19  
Présents 16  
Votants 18

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE**

**LE 08 AVRIL À 20 HEURES 00**

Date de la convocation du conseil municipal : 28 mars 2024

**Présents :** Jean-François RASCLE - Ghislaine GARNIER - Vincent GRANJON - Laila GAUTHIER - Gérard LECLERCQ - Joëlle JULLIEN - Christian TORRON - Marie-Josée GUBIEN - Philippe BOULOUMIÉ - Bruno SAUVIAC - Véronique MOUNIER - Christine VAN LANDER - Céline KNAP - Richard TISSEUR - Cédric PASSOS - Nadège JACHEZ - Ivann LECOURT - Lucie TEPPE DUPELOT - Vincent CLAPEYRON

**Excusés avec pouvoir :** Nadège JACHEZ à Lucie TEPPE DUPELOT  
Ivann LECOURT à Laila GAUTHIER

**Excusés :** Cédric PASSOS

**Secrétaire de séance :** Marie-Josée GUBIEN

**2024.20 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNÉE 2024**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les propositions de la Commission des Associations pour l'attribution de subventions au titre de l'année 2024 :

NOMS ASSOCIATIONS	Proposition Subventions Année 2024		Siège
	Subventions		
AMICALE BOULES	330,00 €		Maison des associations à Cuzieu
AMICALE DONNEURS DE SANG	280,00 €		Mairie de CUZIEU
ASSOCIATION SPORTIVE	350,00 €		Mairie de CUZIEU
	450,00 €	Indemnité de nettoyage vestiaires	
CLUB DES ANCIENS	330,00 €		Mairie de CUZIEU
COURS ET SCENE	350,00 €		Chez Mme TORRON Michèle 535 Rue de la Bourgée Froide à CUZIEU
GYM VOLONTAIRE	250,00 €		Mairie de CUZIEU
SOU DES ECOLES	350,00 €		Mairie de CUZIEU
CUZIEU EN FETE	410,00 €		Mairie de CUZIEU
ASSOCIATION DES CLASSARDS	310,00 €		Mairie de CUZIEU
TÉLÉTHON	400,00 €		AFM Délégation Loire 46 48 rue Holtzer à UNIEUX
Prévention routière	80,00 €		5 Allée Jean Racine à SAINT ETIENNE
ADMR	100,00 €		57 Rue du Rival à MONTROND LES BAINS
Souvenir français	50,00 €		105 Avenue Irénée Laurent à VEAUCHE
Subvention distribution magazine	220,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>4 260,00 €</b>		

Il est demandé au Conseil Municipal :

- D'approuver le versement des subventions aux associations pour l'année 2024 comme proposé ci-dessus
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2024

Publication : 12/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 18 voix pour :



- Approuve le versement des subventions aux associations pour l'année 2024 comme proposé ci-dessus,
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

La Secrétaire de séance,  
Marie-Josée GUBIEN

Le Maire,  
Jean-François RASCLE,

